



**HAL**  
open science

## Un numéro “ précaires ” pour quoi faire ?

Philip Balsiger, Marc-André Bodet, Mathieu Brugidou, Damien Cartron,  
Margot Delon, Jérémy Dodeigne, Sophie Duchesne, Claire Dupuy, olivier  
fillieule, Florent Gougou, et al.

► **To cite this version:**

Philip Balsiger, Marc-André Bodet, Mathieu Brugidou, Damien Cartron, Margot Delon, et al.. Un numéro “ précaires ” pour quoi faire ?. Bulletin de Méthodologie Sociologique / Bulletin of Sociological Methodology, 2020, 147-148 (1-2), pp.3-7. 10.1177/0759106320939885 . halshs-03135606

**HAL Id: halshs-03135606**

**<https://shs.hal.science/halshs-03135606>**

Submitted on 24 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Un numéro « précaires » pour quoi faire ?

Bulletin de Méthodologie Sociologique

2020, Vol. 147–148 3–12

© The Author(s) 2020

Article reuse guidelines:

[sagepub.com/journals-permissions](https://sagepub.com/journals-permissions)

DOI: 10.1177/0759106320939885

[journals.sagepub.com/home/bms](https://journals.sagepub.com/home/bms)

Ce numéro du *BMS* est tout à fait spécial, et pas seulement pour avoir été préparé et finalisé pendant la crise du COVID-19. Il a été conçu en février, alors que la double mobilisation des revues françaises de sciences sociales – contre le projet de réforme des retraites alors présentée au parlement et le projet de loi de programmation pluriannuelle sur la recherche – battait son plein<sup>1</sup>. Il prend acte de ce que la précarisation des métiers de l’enseignement supérieur et de la recherche, qui ne cesse de s’accroître depuis une vingtaine d’années, constitue un dommage particulièrement grave, tant au niveau individuel que collectif. Cette précarité n’est pas le « coût » à payer pour entrer dans la carrière universitaire. Il ne s’agit pas seulement d’enchaîner post-doc(s) et poste(s) de professeur adjoint (ou associé, ou assistant) avant de se voir titulariser (*tenured*) : ce que les discours sur l’ajustement nécessaire des systèmes universitaires nationaux, *via* la globalisation, à un modèle états-unien idéal-typique peuvent laisser croire. La diversité nationale des modèles d’organisation universitaire perdure, mais la dualisation des marchés de l’emploi académique est une tendance générale (Afonso, 2016). Les emplois précaires sont devenus une des composantes des métiers de l’enseignement supérieur et de la recherche, lesquels se sont diversifiés au fil de la massification de l’université, du développement des sociétés de la connaissance – avec ce qu’elles comportent de « démocratisation », au sens de partage élargi du savoir – et de la multiplication des doctorats. La précarité est désormais une donnée structurelle pour un secteur dont les formes de management sont de moins en moins éloignées des autres secteurs économiques (Enders et Musselin, 2008)<sup>2</sup>.

Une partie sans cesse croissante des enseignements est ainsi, dans de nombreux pays de l’OCDE notamment, quel que soit le modèle d’organisation de l’enseignement supérieur et de la recherche qui prévaut, assurée par des enseignant.es en contrat à durée limitée, et souvent limitée à une année universitaire, sans garantie de reconduction ; tandis que le nombre de postes d’enseignant.es titulaires ne cesse de diminuer. De la même façon, la systématisation du financement de la recherche par contrat a pour conséquence l’accroissement de la part de personnels sous contrat précaire, à tous les niveaux de la chaîne de réalisation des enquêtes : fonction administratives, financières, communication, collecte et analyse des données, publication et valorisation<sup>3</sup>. Bien que cette lecture soit partagée largement, les conséquences qui en sont tirées, elles, diffèrent selon les points de vue. Certain.es, comme Jürgen Enders et Christine Musselin cité.es ci-dessus, considèrent qu’on est face à un phénomène massif de transformation, qu’il convient d’analyser afin d’en comprendre la dynamique et de se donner les moyens de limiter les problèmes d’ajustement. D’autres pensent au contraire que ces transformations sont le résultat de

choix politiques et qu'il faut donc se mobiliser pour les contrer. C'est en ce sens qu'on a pu assister ces derniers temps en France (<https://academia.hypotheses.org/tag/precarite>), au Royaume-Uni (<https://www.ucu.org.uk/stampout>), en Australie (<http://theconversation.com/dependent-and-vulnerable-the-experiences-of-academics-on-casual-and-insecure-contracts-118608>), voire de façon moins contestataire en Suisse (<https://www.letemps.ch/opinions/une-releve-academique-souffrance>), pour n'évoquer que ces pays, à des mouvements sociaux qui dénoncent et luttent contre cette précarisation des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Pourquoi s'alarmer particulièrement de la précarisation de ces personnels ? La précarité est une situation difficile, quel que soit le type de métier et de secteur professionnel, surtout dans des périodes économiques comme nous en vivons actuellement, caractérisées par les politiques d'austérité et des marchés de l'emploi en récession. Alors que nos gouvernants nous enjoignent de prendre notre vie en mains, la précarité freine la capacité à faire des projets, à investir pour soi et les siens. Ne pas savoir si, où et comment on gagnera sa vie dans les mois qui viennent entretient une forme de dépendance à l'égard de celles et ceux qui sont en position de fournir du travail. C'est donc une situation individuellement peu désirable, dont on ne peut défendre l'intérêt qu'à condition d'y voir un bienfait collectif. D'autant plus que la précarisation accentue les inégalités, à l'encontre des femmes et des minorités ethniques en particulier (Le Feuvre et al., 2019).

Or on voit difficilement quels bienfaits la précarité, même envisagée sous l'angle de la flexibilité, apporte à la recherche et à l'enseignement supérieur, sauf à être convaincu que la contrainte et la peur sont des incitations efficaces. Mais ce domaine, au contraire, fonctionne à la vocation, sinon à la passion. L'amour de leur métier rend d'ailleurs les personnels universitaires particulièrement fragiles face à la précarité et la souffrance au travail. Sur le plan individuel, ils/elles ont du mal à renoncer à une activité si vivement désirée et acceptent trop souvent et trop longtemps les mauvaises conditions qui leurs sont offertes, après la thèse en particulier. De plus, les formes de justification professionnelle relèvent de ce registre (Busso et Rivetti, 2014), ce qui rend les revendications et les formes d'action collective difficiles dans un milieu où les acteurs se caractérisent par ailleurs par des habitus de bon élève.

En revanche, on voit bien tout ce que la précarité coûte à la recherche et à l'enseignement supérieur, en termes de perte de compétences et d'inventivité. Les enseignants et les chercheurs/ses sont obligés, pour réaliser leurs projets, de répondre à des appels d'offres chronophages. En cas de succès, elles/ils continuent de perdre leur temps, cette fois pour gérer les emplois des précaires et autres vacataires que l'argent gagné aura, pour l'essentiel, servi à recruter. Ces chercheurs/euses et ingénieurs précaires, elles et eux, se voient contraints de changer fréquemment d'objets et de spécialité sans pouvoir capitaliser sur leurs nouveaux acquis : comment produire les recherches originales et innovantes exigées pour être recrutés quand les contrats s'enchaînent avec un coût d'entrée chaque fois plus important ? En parallèle, ingénieurs et techniciens doivent renoncer à leur cœur de métier pour remplir toutes sortes de fonctions au gré des tâches urgentes, dans des laboratoires et des départements universitaires dont les équipes techniques et administratives sont sinistrées.

Pour manifester son engagement aux côtés de nos collègues précaires, le comité éditorial du *BMS* a donc décidé de leur offrir l'exclusivité des pages de ce numéro. Nous

avons contacté les auteur.es non-titulaires dont les textes avaient déjà fait l'objet d'au moins une première évaluation positive et qui avaient dès lors vocation à être publié dans le *BMS*, après modifications et réécriture. Nous leur avons proposé de les accompagner de façon individuelle et prioritaire dans la phase de révision, en les mettant en contact direct avec l'un.e d'entre nous, un.e membre du comité éditorial, engagé.e à réagir sans délai à leur nouvelle version et à les accompagner dans d'éventuels allers-retours supplémentaires de reprise. Pour pouvoir paraître dans ce numéro, leur article devait être abouti dans les deux mois.

Le travail de révision des articles pour une revue comme la nôtre, qui ne se contente pas d'accepter ou de rejeter les articles, mais qui contribue à les améliorer, prend beaucoup de temps. Les délais qui en résultent sont particulièrement handicapants pour les collègues précaires qui aspirent à un poste titulaire puisque la publication d'articles dans des revues (internationales) à comité de lecture fait partie des exigences principales pour les jurys de concours. Accélérer la publication des quelques articles de ce numéro est une action symbolique : elle est destinée à manifester notre solidarité auprès de celles et ceux qui payent cher les stratégies de nos dirigeants et leur incapacité à comprendre que la société de la connaissance requiert une recherche et une université autonomes, lesquelles reposent sur des personnels à qui le statut et les conditions de travail permettent de s'investir pleinement et sereinement dans leur passion, la production et la transmission du savoir. Ce double numéro du *BMS*, tout entier consacré aux travaux de chercheuses et chercheurs en situation précaire, vise aussi à mettre en lumière combien aujourd'hui, la science est largement produit.e par des collègues que la précarité prive souvent de reconnaissance. Les revues, institutions scientifiques par excellence, doivent, elles aussi, beaucoup à la qualité des recherches de ces personnels engagé.es, le plus souvent avec passion, dans la progression de la connaissance.

Les huit collègues que nous avons contacté.es pour ce double-numéro spécial ont toutes et tous joué le jeu et accepté avec enthousiasme de réviser leur texte en connaissant les contraintes de temps imparti. La variété et la richesse du contenu du numéro invitent à souligner combien la précarisation de la recherche traverse la plupart des thématiques de sciences sociales et des méthodes empiriques. Le pays d'appartenance institutionnelle de chacun.e des auteur.es (Angleterre, Belgique, Canada, France, Pays-Bas, Suisse) illustre en outre le fait que la précarité constitue une réalité internationale. Enfin, il convient de signaler que la précarité de la recherche trouve toutes formes d'expression statutaire, non exhaustives ici mais toutes caractérisées soit par un financement par contrat précaire de courte durée (par exemple : contrats doctoraux, post-doctoraux, contrats de recherche de courte durée), soit par une production scientifique non financée pour elle-même (à charge pour le/la collègue de trouver une source de revenus par ailleurs). Cela ne signifie pas pour autant que nos collègues travaillent seul.es ; ils/elles font activement partie de collectifs de recherche. Ceci explique que ce numéro contienne plusieurs textes co-signés avec des collègues qui, quant à elles/eux, sont bien installé.es dans la communauté académique ; mais les premiers/premières auteur.es de ces articles sont toutes et tous en statut précaire.

Deux auteurs présentent leur travail doctoral dans la rubrique « La méthode de ma thèse ». L'étude des membres et des militants des partis politiques en Belgique menée par Emilien Paulis à partir de l'analyse de réseaux et la prise en compte des réseaux de sociabilité des militants propose une lecture innovante des mobilisations partisans,

faisant en outre se rencontrer des écoles de pensée jusqu'alors plutôt distantes. Paul Cormier expose quant à lui les difficultés méthodologiques rencontrées dans son travail doctoral sur les conséquences biographiques de l'engagement révolutionnaire dans les années 1970 en Turquie, difficultés intervenant surtout là où elles étaient le moins attendues. S'agissant de recueil d'informations parcellaires et rares, à la fois du fait de la distance au terrain (les années 1970) et de la difficulté à glaner des matériaux en contexte répressif, l'auteur montre comment la multiplication des sources et la triangulation obligent à un travail d'orfèvre en termes de recoupement et de consolidation de la preuve empirique.

Trois de ces textes intègrent la rubrique « implémentations » de la revue, en ce qu'ils proposent un regard méthodologique sur une mise en œuvre empirique. Louis Braverman revient sur les spécificités de son enquête doctorale portant sur la sexualité d'hommes vieillissants hétérosexuels atteints par le cancer de la prostate. Ce faisant, il expose avec délicatesse comment faire parler de l'intime en entretien semi-directif nécessite de (re)penser ses pratiques d'enquête en fonction de la manière dont est vécue la maladie. Joan Cortinaz et Daniel Benamouzig, s'intéressant aux relations d'influence des acteurs industriels en matière de décisions publiques, proposent une méthode de quantification des activités politiques d'entreprises, qui permet non seulement de faire apparaître les principes de construction du champ institutionnel correspondant, ainsi que sa relative cohérence, mais aussi de mesurer les pratiques politiques de ses acteurs. Caroline Marcoux-Gendron et Bernardo de Alvarenga, étudiant les pratiques musicales des immigrants nord-africains à Montréal, montrent comment un usage innovant de la cartographie permet de tirer meilleur parti des données collectées par entretiens.

La rubrique « outils et instruments » offre un premier texte écrit par Frank Bais, Barry Schouten et Vera Toepel. Dans la lignée des travaux cherchant à améliorer les designs de l'enquête par questionnaire, ils proposent, à partir de 10 enquêtes en population générale, sur panel et traitant de sujets de sciences sociales variés, des pistes pour mieux identifier les comportements récurrents de réponse indésirables. Vient ensuite un texte dans lequel Bénédicte Laumond présente une méthode expérimentale des plus innovantes, par jeu de cartes, pour mener une comparaison France-Allemagne des représentations pénales ordinaires. A partir de cartes présentant des cas criminels fictifs et des cartes-peines, les joueur/ses s'attachent à attribuer, en expliquant pourquoi, à chaque carte une peine. Ces situations de jugements simulés apparaissent particulièrement heuristiques dans la perspective d'une comparaison internationale en identifiant des systèmes de représentation propres.

Enfin, Laurence T Droy, John Goodwin et Henrietta O'Connor proposent, dans la rubrique « modèles et protocoles », de prendre à bras le corps la question des effets des micro-choix successifs effectués lors d'une modélisation statistique (allant par exemple du choix des variables entrées dans le modèle à leur recodage, ou du traitement accordé aux données manquantes aux options statistiques sélectionnées dans le logiciel) sur le résultat obtenu. A partir d'un exemple empirique et par une approche multi-stratégies visant à prendre en compte l'ensemble des choix potentiels, plausibles théoriquement et valables méthodologiquement, la méthode consiste à identifier « l'incertitude méthodologique » (l'ensemble des résultats possibles, pourrait-on dire) afin de statuer quant à la fragilité des résultats obtenus.

Le numéro se termine par la Newsletter de l'automne 2020 du RC33, dans laquelle Karl van Meter revient sur les conséquences de la crise sanitaire quant à l'organisation des congrès internationaux portés par l'association.

En 2019, nous avons mis en place la possibilité d'accéder à des documents complémentaires sur le site internet du *BMS*, en libre accès. Il peut s'agir d'annexes à l'article ou de la traduction du papier original dans une autre langue que celle proposée dans le volume de la revue. Dans ce double-numéro, les auteur.es ont abondamment usé de cette possibilité pour intégrer des annexes supplémentaires (5 papiers sur 8), ce qui nous donne l'occasion de mettre en avant cette nouvelle opportunité. Vous trouverez ces annexes, disponibles au téléchargement en tant que « matériel supplémentaire » joint à l'article, sur le site de la revue. Rendez-vous sur le site !

Philip Balsiger, University of Neuchâtel, Suisse

Marc-André Bodet, Université de Laval, Canada

Mathieu Brugidou, EDF R&D, Saclay, France

Damien Cartron, Centre Maurice Halbwachs, CNRS-EHESS-ENS, Paris, France

Margot Delon, Centre Nantais de sociologie, CNRS, Nantes, France

Jérémy Dodeigne, Université de Namur, Belgique

Sophie Duchesne, Centre Emile Durkheim, CNRS, Bordeaux, France

Claire Dupuy, ISPOLE, Université catholique de Louvain, Belgique

Olivier Fillieule, Crapul, Institut d'Etudes Politiques de Lausanne, Suisse

Florent Gougou, Pacte, Sciences Po Grenoble, France

Camille Hamidi, Triangle, Université de Lyon 2 & ENS, Lyon, France

Viviane Le Hay, Centre Emile Durkheim, CNRS, Bordeaux, France

Camille Noûs, Cogitamus, Paris, France

Karl van Meter, Centre Maurice Halbwachs, ENS, Paris, France

## Notes

1. Voir <https://universiteouverte.org/2020/01/19/revues-en-lutte/>
2. On observe d'ailleurs qu'en France, les formes d'emplois utilisées à l'université et dans les organismes de recherche « innovent » même, dans un sens libéral, avec le code du travail.
3. On trouvera des données chiffrées récentes pour la France à [https://www.c3n-cn.fr/sites/www.c3n-cn.fr/files/u88/190529\\_Diagnostic\\_CN\\_vf.pdf](https://www.c3n-cn.fr/sites/www.c3n-cn.fr/files/u88/190529_Diagnostic_CN_vf.pdf) et pour le Royaume-Uni à [https://www.ucu.org.uk/media/10681/second\\_class\\_academic\\_citizens/pdf/secondclassacademiccitizens](https://www.ucu.org.uk/media/10681/second_class_academic_citizens/pdf/secondclassacademiccitizens). Mais la situation est généralisable à l'OCDE.